



D19_2023
COMMUNE DE MEGEVETTE
Conseil municipal du 11 mai 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, le 11 mai, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 05 mai 2023.

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CORNALI Iribert, DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GAMBARINI Julien, GRANGER COESNON Aurélie, LEJEUNE Magali, MEYNET-CORDONNIER Max, MICHELENA Yves, MOLLIAI Jean-Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENTS EXCUSES : CONTACT Jean-Noël a donné pouvoir à M. DECROUX Rémy
SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BEGAIN Nicolas

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subvention formulées par les différentes associations.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :*

Vote les subventions communales pour l'année 2023, comme suit :

Associations	Montants
ANACR	100.00 €
APE 10€/ENFANT	550.00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS « BELOTE MEGEVETTE ONNION »	200.00 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE LA VALLEE DU RISSE	150.00 €
BIBLIOTHEQUE DE MEGEVETTE AU PAYS DES LIVRES	700.00 €
CECAM Saint Jeoire en Faucigny	45.00 €
Collège « Notre Dame » de BELLEVAUX	105.00 €
FSE FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE GASPARD MONGE	405.00 €
FOYER DE SKI DE FOND DE MEGEVETTE	300.00 €
HANDISPORT de Haute-Savoie Comité Départemental	50.00 €
HARMONIE MUNICIPALE de Saint-Jeoire en Faucigny	150.00 €
LOCOMOTIVE	100.00 €
MEGEVETTE EN FETE	400.00 €
MEGEVETTE FESTIVAL CHORALES	500.00 €
MFR DE BONNE	20.00 €
MFR LE BELVEDERE SALLANCHES	20.00 €
MIRIBIKE club VTT Onnion	200.00 €
MUTAME	39.00 €
SKI ALPIN MEGEVETTE	1 000.00 €
SOLHANDISEP ST JEAN DE THOLOME	50.00 €
V.M.E.H. LA TOUR	60.00 €
AUTRES	856.00 €
TOTAL BP 2023	6 000.00 €

Dit que ces montants seront imputés au compte 65748 du budget principal 2023.

Le Maire,
Max MEYNET-CORDONNIER

Le secrétaire de Séance,
Monsieur BEGAIN Nicolas